

Nous sommes fiers de nos manips

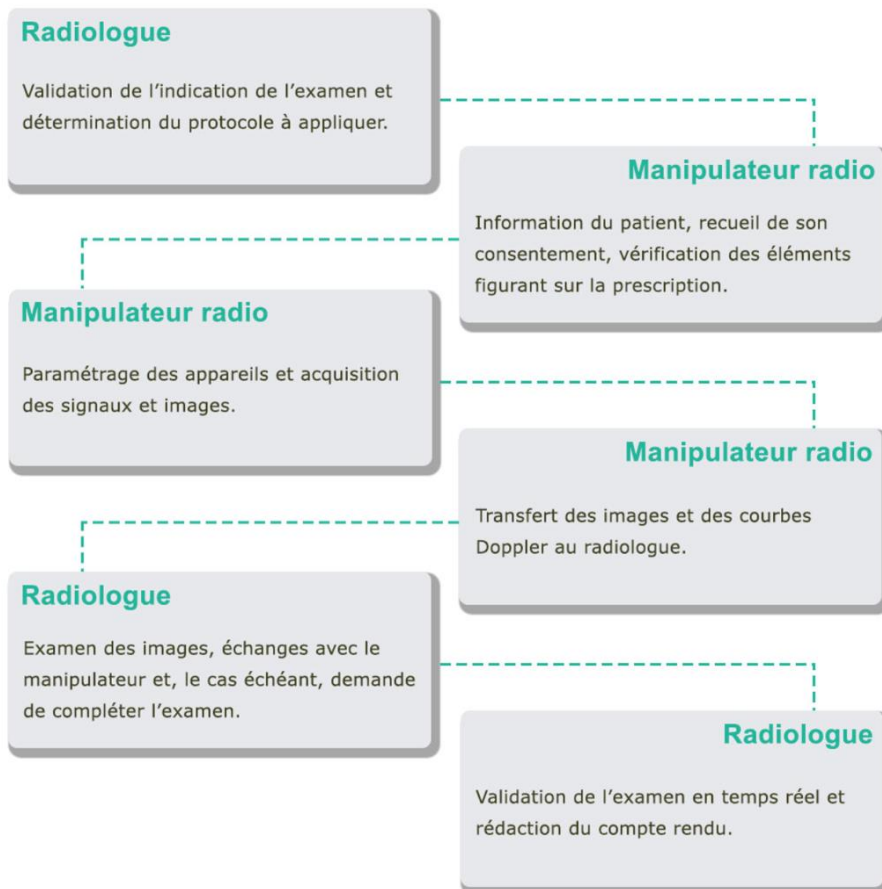
La délégation de certains actes d'échographie aux manipulateurs par les radiologues est un protocole de coopération national depuis l'arrêté du 19 mai 2021. Les manips peuvent les pratiquer après avoir obtenu un DIU d'échographie d'acquisition qui comporte des enseignements théoriques et pratiques.

Les manipulateurs en électroradiologie médicale (MERM) spécialisés dans l'acquisition d'images échographiques jouent un rôle crucial dans le diagnostic et le traitement des patients.

Voici un aperçu des principaux aspects de leur travail.

Depuis 5 ans sur candidature des manipulateurs de notre structure postulent à ce dispositif. En effet, cet investissement professionnel supplémentaire leur permet d'élargir leurs compétences et d'améliorer la prise en charge des patients en collaboration avec les radiologues".

Quels sont les rôles de chacun dans le cadre du protocole ?



1/ Définition et Rôle

Les manipulateurs d'échographie sont des professionnels de santé formés à l'utilisation des appareils d'échographie pour obtenir des images des structures internes du corps humain. Ces images sont essentielles pour le diagnostic médical, le suivi de diverses conditions et la guidance lors d'interventions.

Au même titre que nos manipulateurs réalisent l'acquisition d'image radiographique, EOS, scanner, balistique de gestes interventionnel, IRM, ces derniers en font de même pour l'échographie.

2/ Formation et Compétences

- a : Formation Initiale : Les manipulateurs en électroradiologie médicale suivent une formation spécifique qui inclut des connaissances en anatomie, physiologie, pathologie, physique des ultrasons, et techniques d'imagerie médicale.

- b : Formation Continue : En raison des avancées technologiques constantes, les MERM doivent souvent participer à des formations continues pour se maintenir à jour avec les nouvelles technologies et méthodes. Ils bénéficient de formations internes régulières

- c : Compétences Techniques : Maîtrise des appareils d'échographie, réglage des paramètres techniques (fréquence, profondeur, gain), et capacité à réaliser divers types d'exams (abdominal, musculo-squelettique, vasculaire, etc.).

- d : Compétences Interpersonnelles** : Communication avec les patients pour expliquer les procédures, rassurer les patients de manière optimale pour les exams.

Deux ans minimum d'expérience professionnelle MERM et un DIU d'Echographie d'acquisition

Ces protocoles portent sur la réalisation d'échographies abdomino-pelviennes adultes, abdominopelviennes pédiatriques, superficielles et vasculaires. Ils sont accessibles aux manipulateurs ayant fait valoir au minimum deux ans d'expérience professionnelle en tant que MERM après l'obtention d'un diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTSIMRT) ou d'un diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMERM), et ont obtenu un diplôme interuniversitaire (DIU) national d'échographie d'acquisition.

Formation à l'université et en stage

La formation du DIU Echographie d'acquisition se déroule en 2 phases avec des périodes d'enseignement théorique et des périodes de stage pour une durée totale d'environ 435h.

La première phase est un enseignement de tronc commun qui regroupe l'enseignement des bases physiques, technologiques, sémiologiques, réglementaires...

La deuxième phase est décomposée en 2 modules :

- Un module sur l'échographie abdomino-pelvienne et la pédiatrie

- Un module centré sur l'étude vasculaire, la thyroïde et les parties molles superficielles.

Chacune de ces phases est sanctionnée par un examen théorique et un examen pratique qui a lieu au sein des services publics dans le cadre d'une session commune basée en CHU.

Après validation du Tronc commun et des 2 modules, le MERM obtient le diplôme DIU Echographie d'acquisition.

3. Processus d'Acquisition d'Images

1. Préparation du Patient : Explication de la procédure, vérification des antécédents médicaux, et positionnement du patient.
2. Application du Gel : Application d'un gel conducteur sur la zone à examiner pour faciliter la transmission des ultrasons.
3. Utilisation de la Sonde Optimale : Manipulation de la sonde échographique pour obtenir des images claires et détaillées. Ajustement des paramètres de l'appareil en fonction des besoins spécifiques de l'examen.
4. Captation des Images : Acquisition des images nécessaires en différentes coupes et plans pour permettre une évaluation complète par le médecin radiologue. Certaines captures vidéos sont possibles
5. Documentation textuelle : Archivage des images et documentation des observations pour inclusion dans le dossier médical du patient.
6. Présentation des images au radiologues et soumission d'interrogations éventuelles pour relecture ou appel du radiologue pour avis.

4. Défis et Responsabilités

- Qualité des Images : Assurer la qualité et la clarté des images pour permettre un diagnostic précis.
- Réactivité et Adaptabilité : Capacité à réagir aux situations imprévues et à adapter les techniques d'imagerie en fonction des besoins spécifiques de chaque patient.
- Éthique et Confidentialité : Respecter les règles de confidentialité et d'éthique médicale en toutes circonstances.
- Collaboration : Travailler en étroite collaboration avec les médecins radiologues et autres professionnels de santé pour assurer une prise en charge optimale des patients.
- Sur le plan juridique, il faut rappeler les **limites légales** de la **délégation de tâche**. Le manipulateur travaille sous la responsabilité et la surveillance d'un médecin, pouvant intervenir immédiatement en cas de nécessité.

Quelles sont les situations qui imposent un appel au radiologue pendant l'examen ?

Toute situation atypique :

- demande d'examen sortant du champ de la coopération ;
- impossibilité d'appliquer le protocole, quelles qu'en soient les raisons ;
- situation clinique imprévue (malaise du patient) ;
- mise en évidence d'anomalies anatomiques hors de la zone concernée initialement mais nécessitant une extension ou une modification du protocole.

5. Avantages et Innovations Technologiques

- Évolution Technologique : Les appareils d'échographie deviennent de plus en plus sophistiqués, offrant des images de meilleure résolution et des fonctionnalités avancées telles que l'élastographie et la Doppler couleur.

- Impact Positif : Les MERM spécialisés en échographie contribuent à un diagnostic plus rapide et plus précis, améliorant ainsi la prise en charge des patients.

-DIU EA : existe depuis 10 ans, formation de qualité, diplôme national bien identifié et reconnu par les délégants /délégués

-Environ 500 MERM formés

-Protocoles de coopération reconnus nationalement

-Satisfaction globale des délégants, délégués, patients

-Efficacité démontrée dans l'élargissement de l'offre de soins et l'amélioration des parcours de soin (évaluation HAS)

6. Inconvénients

-Il aurait pu être comme dans certaines régions la difficulté à trouver un lieu de stages mais le CHU de Dijon et Besançon, que nous remercions, participent à ces rôles universitaires.

-Il aurait pu être pour certains médecins, le souhait de ne pas engager leur responsabilité. Cependant l'ensemble des associés Cimrad participent à cette collaboration vertueuse.

En conclusion :

Les manipulateurs réalisant des acquisitions d'images échographiques sont des acteurs clés dans le domaine de la santé. Leur expertise technique et leur capacité à interagir efficacement avec les patients et les équipes médicales contribuent significativement à la qualité des soins et au diagnostic médical. Avec les avancées technologiques continues, leur rôle ne cesse de s'enrichir, renforçant leur importance dans le parcours de soins des patients.

Cimrad contribue au développement de l'activité personnelle fiable (APC).

Vous êtes manip ou echo-manip intéressé ? Venez nous rencontrer ou contactez-nous !

<https://laradiologie.com/nous-rejoindre/>

NB : L'article 51 de la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé et Territoires) du 21 juillet 2009 permet des transferts d'actes ou d'activités de soins entre professionnels de santé et des réorganisations des modes d'intervention des professionnels de santé auprès des patients, grâce à l'élaboration de protocoles de coopération. Après autorisation et évaluation par l'Agence régionale de Santé (ARS), ces protocoles peuvent être généralisés sur tout le territoire national.